

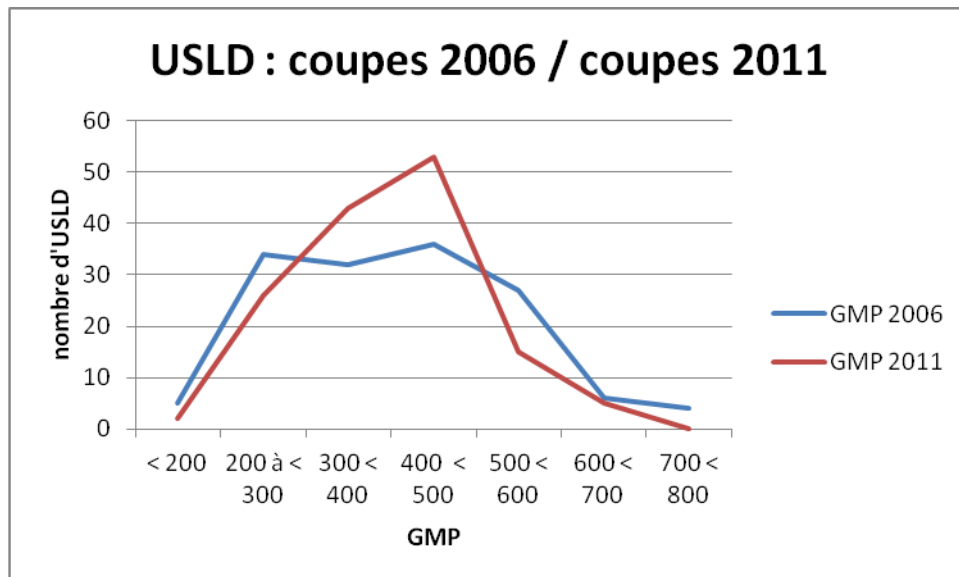
Analyse de la convergence tarifaire en 2011 en USLD

Analyse générale

212 USLD ont répondu à notre enquête, soit 13 889 lits sur les 32 000 existants. Toutefois, seules les réponses complètes de 144 USLD avec des coupes PATHOS validées 2011 soit 11 483 lits ont pu être exploitées soit 36% des lits d'USLD et dans toutes les régions métropolitaines. La capacité moyenne est de 79 lits (de 15 lits à 3173 lits).

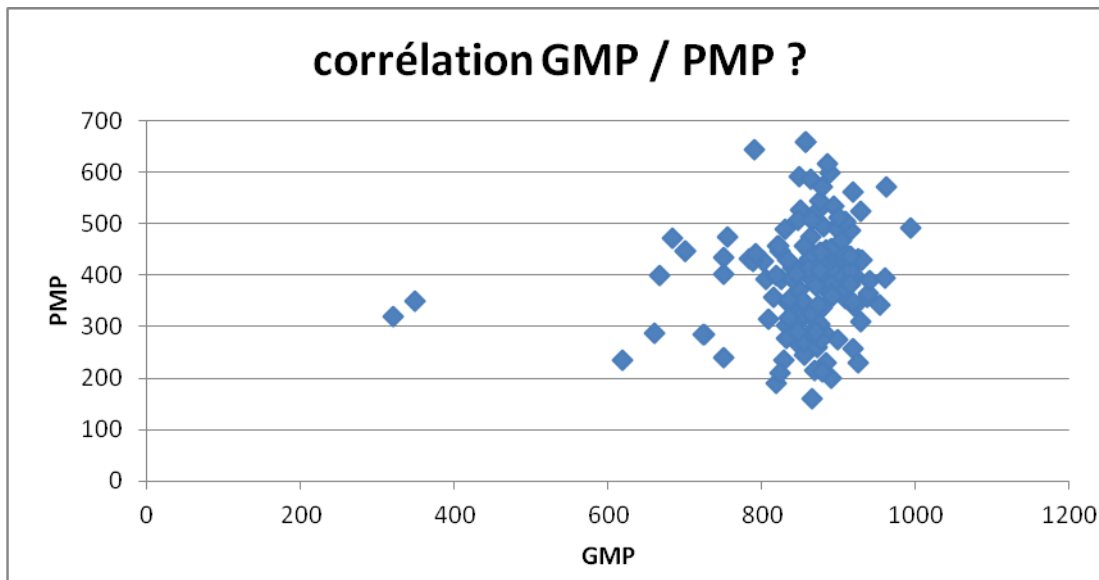
Le PMP moyen était de 405 en 2006 (médiane à 403 ; le moins 117, le plus 781), et à 393 en 2011 (médiane à 399, le moins 161, le plus 659). Le GMP moyen en 2011 est de 853 (médiane à 870 ; le moins 321, le plus 994).

Ce graphique montre l'évolution des coupes PATHOS entre 2006 et 2011.



On note une beaucoup plus grande concentration des coupes entre 300 et 500 points en 2011

Comme le montre le graphique ci-dessous, il n'existe pas de corrélation entre le GMP et le PMP pour les USLD.



Sur l'échantillon 447 personnes ont moins de 60 ans soit 3,8% de la patientèle totale.

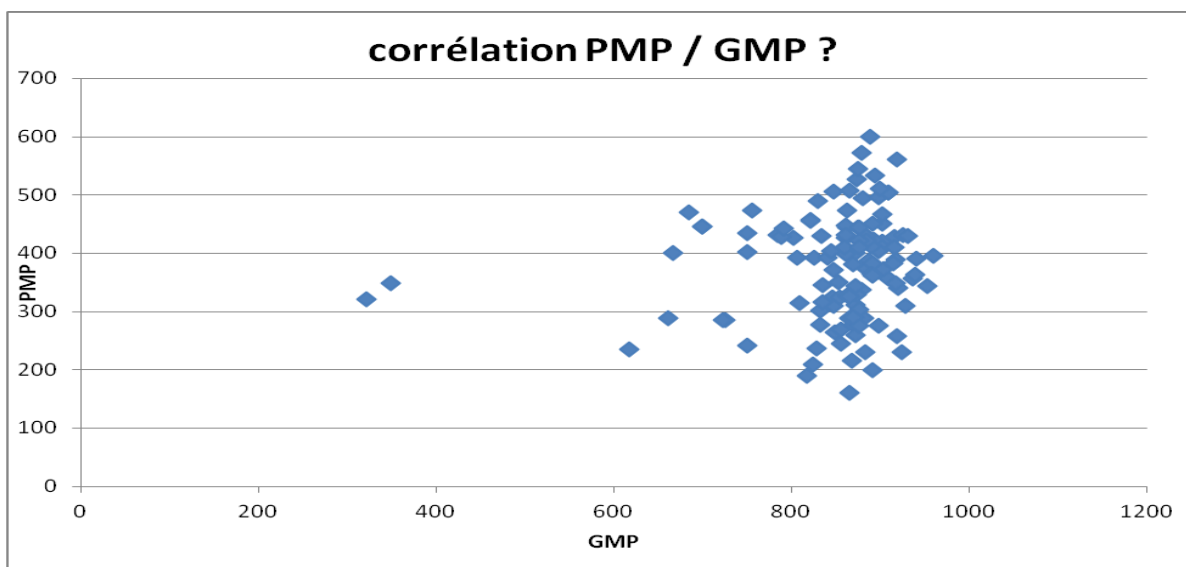
Analyse des USLD en situation de convergence tarifaire

126 USLD sont en situation de convergence tarifaire ; elles représentent 10 150 lits soit 88% de l'échantillon

Ces USLD avaient un PMP moyen de 418 lors de la coupe 2006 et une médiane à 410 (le moins 117 ; le plus 781) ; il n'est plus qu'à 377 après validation de la coupe 2011 (le moins 161 ; le plus 600), avec une médiane à 389. La coupe Pathos moyenne 2011 avant validation s'élève à 406 avec une médiane à 411.

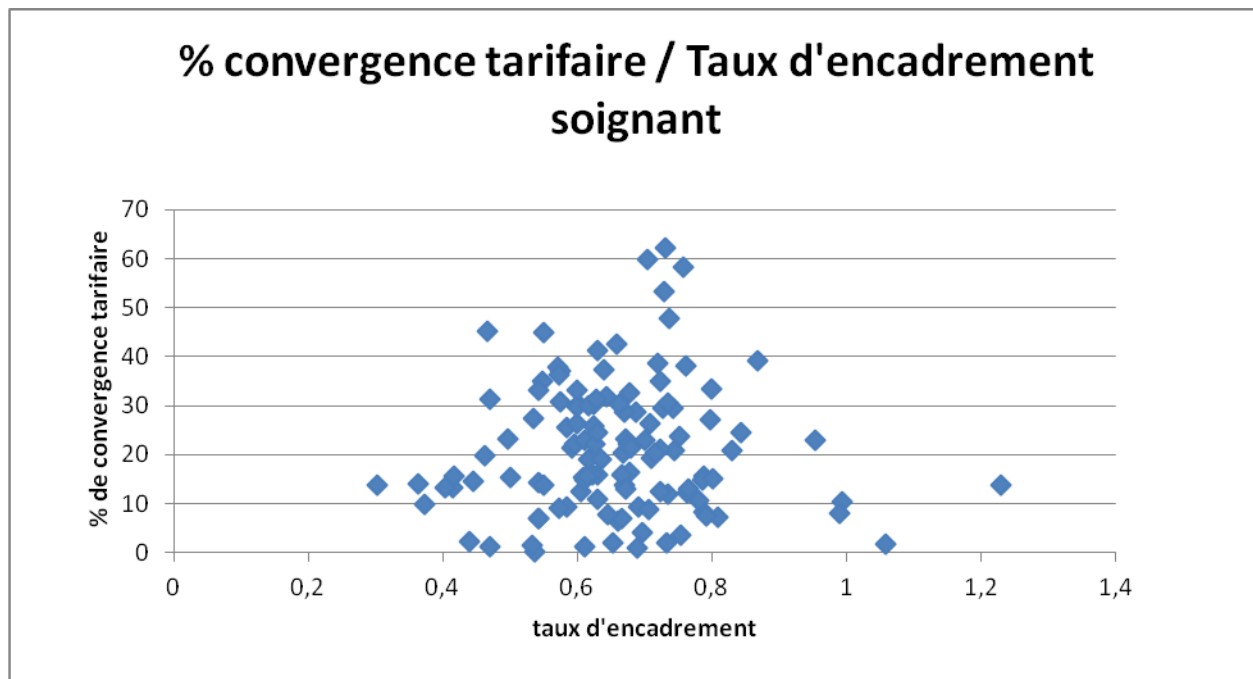
Le GMP moyen 2011 est de 849 avec une médiane à 871, (le moins 321, le plus 960).

Comme le montre le graphique ci-dessous, il n'existe pas de corrélation entre le GMP et le PMP pour les USLD en situation de convergence tarifaire



Le montant de la convergence totale s'établit sur cet échantillon à 76,5 M€. La dotation soins 2011 perçue par les USLD de l'échantillon s'élève à 363,3 M€. Si on extrapole à partir de cet échantillon sur la France entière, ce la signifie que les USLD devraient rendre 211,5 M€ d'ici 2016, ce qui représente 6 000 postes de soignants !

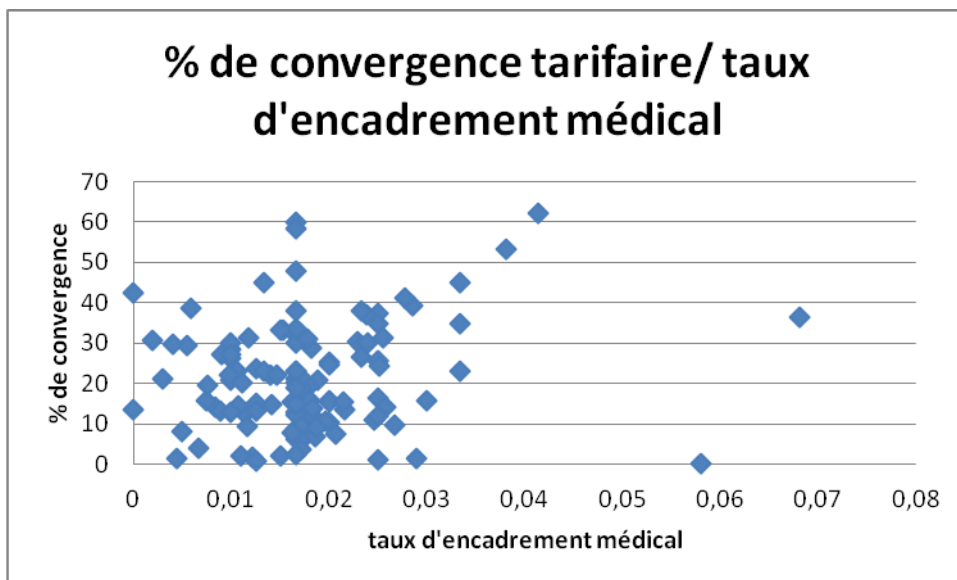
Le ratio d'encadrement soignant¹ dans les USLD en convergence tarifaire est de 0,65 ; la médiane est à 0,66. Les taux d'encadrement s'échelonnent de 0,30 à 1,23 avec une concentration entre 0,4 et 0,7. Le graphique ci-dessous montre qu'il n'existe pas de corrélation entre le niveau de convergence tarifaire de l'USLD et son taux d'encadrement.



Le ratio d'encadrement médical moyen est de 0,018 ETP médical par lit (la médiane est à 0,016, le plus bas est à 0,002 ; le plus haut à 0,068)

Le tableau ci-dessous montre qu'il n'y a pas non plus de corrélation entre le ratio d'encadrement médical et le niveau de convergence de l'USLD.

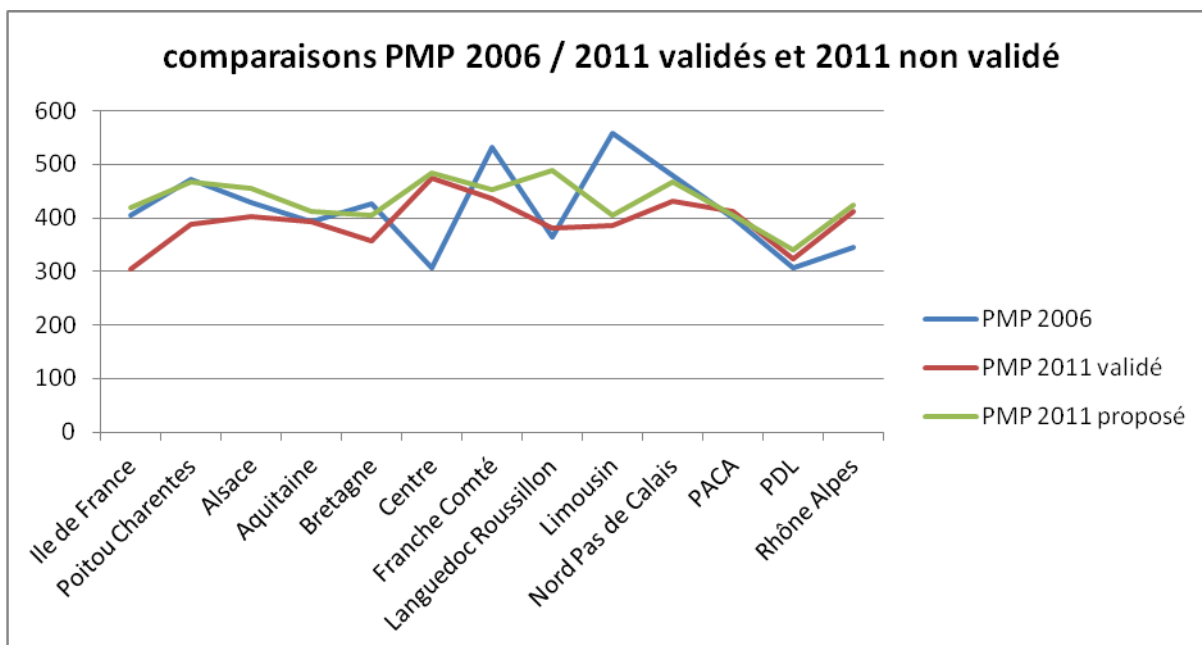
¹ Le ratio d'encadrement soignant comprend : le nombre d'ETP IDE / AS / AMP / podologue / orthophoniste / diététicien / psychologue / psychomotricien / ergothérapeute / kinésithérapeute



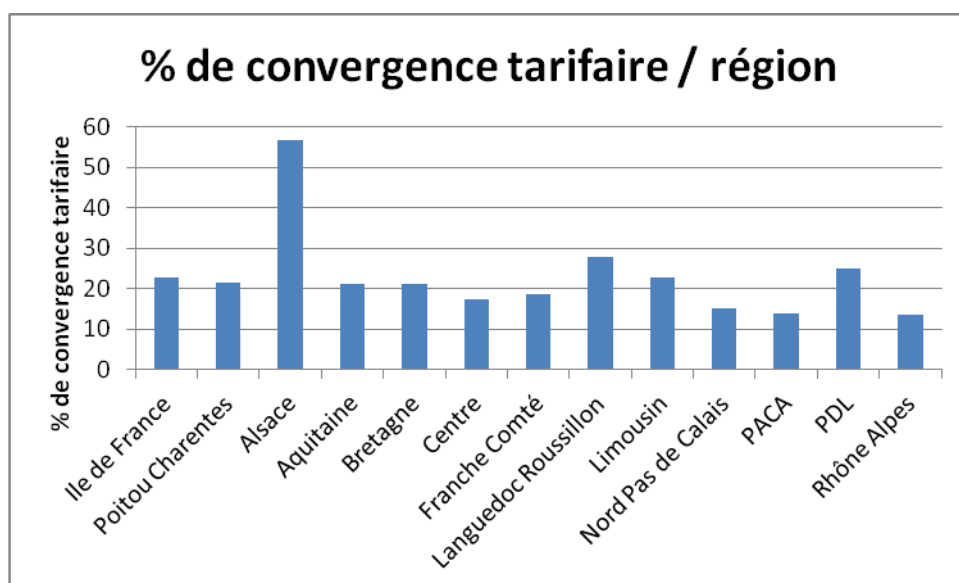
Analyse régionale

13 régions ont pu faire l'objet d'une analyse plus détaillée.

Comme le montre le graphique ci-dessous, les PMP validés l'ont été dans toutes les régions en baisse par rapport au PMP proposé, notamment en Ile de France, Poitou Charentes, Languedoc Roussillon



Les régions connaissent une situation diversifiée au regard de la convergence tarifaire comme le montre le tableau ci-dessous. Certaines sont très touchées comme l'Alsace et le Languedoc Roussillon. D'autres le sont pour plus de 20% de leur dotation soit : Ile de France, Poitou Charentes, Aquitaine, Bretagne, Limousin et Pays de la Loire.



Enfin, sans surprise, comme au niveau national, comme le montre le tableau ci-dessous, il n'existe pas de corrélation entre le taux d'encadrement soignant et le niveau de convergence tarifaire. C'est d'ailleurs l'Alsace qui a le ratio d'encadrement soignant le plus faible, qui connaît aussi le niveau de convergence le plus élevé !...

	% de convergence tarifaire	ratio d'encadrement soignant
Ile de France	22,6	0,68
Poitou Charentes	21,3	0,64
Alsace	56,7	0,54
Aquitaine	21,1	0,7
Bretagne	21,2	0,67
Centre	17,3	0,59
Franche Comté	18,6	0,69
Languedoc Roussillon	27,7	0,69
Limousin	22,6	0,73
Nord Pas de Calais	15	0,64
PACA	13,8	0,63
PDL	25	0,63
Rhône Alpes	13,6	0,61

Ile de France

Les données de 20 structures ont été exploitées, correspondant à 4 406 lits au total soit 78,6% de l'offre francilienne, et un peu moins de la moitié de notre échantillon, parfait reflet de la réalité de la France entière.

Le PMP moyen 2006 était de 406 (médiane 419, de 234 à 564) ; il est de 385 dans les coupes validées 2011 (médiane à 375, de 231 à 527).

En Ile de France, toutes les coupes PATHOS, sauf une, ont été revues à la baisse de parfois de manière très significative (-144 points par exemple). Ainsi le PMP moyen des coupes non validées s'élevait à 418, avec une médiane à 420.

Le GMP moyen est de 850,5 avec une médiane à 860 (le plus bas 723 ; le plus haut 916).

Le taux d'encadrement médical s'établit en moyenne à 0,03 ETP médical /lit.

Le taux d'encadrement soignant par lit est de 0,68.

18 USLD /20 sont touchées par la convergence tarifaire, soit 3 986 lits soit 90% des lits pour un montant de 35 M€. Ce montant représente en moyenne 22,57% de leur dotation soins. Comme pour le reste de la France, il n'existe pas pour ces USLD de corrélation entre leur niveau de convergence et leur taux d'encadrement médical ou soignant au lit.

Poitou - Charentes

Les données de 10 structures ont été exploitées, correspondant à 432 lits au total soit 42,6% de l'offre régionale totale.

Le PMP moyen 2006 était de 472 (médiane 492, de 306 à 573) ; il est de 388 dans les coupes validées 2011 (médiane à 391, de 306 à 494).

En Poitou-Charentes, 9 coupes PATHOS sur 11, ont été revues à la baisse. Ainsi le PMP moyen des coupes non validées s'élevait à 467, avec une médiane à 479.

Le GMP moyen est de 795 avec une médiane à 842 (le plus bas 349 ; le plus haut 960).

Le taux d'encadrement médical s'établit en moyenne à 0,019 ETP médical /lit.

Le taux d'encadrement soignant par lit est de 0,64.

Toutes les USLD sont touchées par la convergence tarifaire, soit la totalité des lits pour un montant de 2,6 M€. Ce montant représente en moyenne 21,3% de leur dotation soins. Comme pour le reste de la France, il n'existe pas pour ces USLD de corrélation entre leur niveau de convergence et leur taux d'encadrement médical ou soignant au lit.

Alsace

Les données de 6 structures ont été exploitées, correspondant à 240 lits au total soit 22,7% de l'offre régionale totale.

Le PMP moyen 2006 était de 429 (médiane 410, de 319 à 624) ; il est de 402 dans les coupes validées 2011 (médiane à 404, de 309 à 492).

En Alsace, 5 coupes PATHOS sur 6, ont été revues à la baisse. Ainsi le PMP moyen des coupes non validées s'élevait à 456, avec une médiane à 465.

Le GMP moyen est de 929 avec une médiane à 818 (le plus bas 902 ; le plus haut 994).

Le taux d'encadrement médical s'établit en moyenne à 0,02 ETP médical /lit.

Le taux d'encadrement soignant par lit est de 0,54.

4 USLD sur 6 sont touchées par la convergence tarifaire, soit 56,7% des lits pour un montant de 958 512€. Ce montant représente en moyenne 17,6% de leur dotation soins. Comme pour le reste de la France, il n'existe pas pour ces USLD de corrélation entre leur niveau de convergence et leur taux d'encadrement médical ou soignant au lit.

Aquitaine

Les données de 4 structures ont été exploitées, correspondant à 326 lits au total soit 21,1% de l'offre régionale totale.

Le PMP moyen 2006 était de 392 (médiane 383, de 279 à 522) ; il est de 392 dans les coupes validées 2011 (médiane à 388, de 304 à 522).

En Alsace, 3 coupes PATHOS sur 4, ont été revues à la baisse. Ainsi le PMP moyen des coupes non validées s'élevait à 411, avec une médiane à 411.

Le GMP moyen est de 884 avec une médiane à 883 (le plus bas 854 ; le plus haut 891).

Le taux d'encadrement médical s'établit en moyenne à 0,016 ETP médical /lit.

Le taux d'encadrement soignant par lit est de 0,7.

3 USLD sur 4 sont touchées par la convergence tarifaire, soit 88,9% des lits pour un montant de 971 261€. Ce montant représente en moyenne 14,5% de leur dotation soins. Comme pour le reste de la France, il n'existe pas pour ces USLD de corrélation entre leur niveau de convergence et leur taux d'encadrement médical ou soignant au lit.

Basse Normandie

Les données d'une seule USLD ont pu être exploitées ; ce qui est trop peu pour conduire une analyse régionale.

Bourgogne

Les données d'une seule USLD ont pu être exploitées ; ce qui est trop peu pour conduire une analyse régionale.

Bretagne

Les données de 7 structures ont été exploitées, correspondant à 323 lits au total soit 19% de l'offre régionale totale.

Le PMP moyen 2006 était de 427 (médiane 478, de 311 à 524) ; il est de 357 dans les coupes validées 2011 (médiane à 345, de 264 à 467).

En Bretagne, 4 coupes PATHOS sur 7 ont été revues à la baisse. Ainsi le PMP moyen des coupes non validées s'élevait à 404, avec une médiane à 427.

Le GMP moyen est de 789 avec une médiane à 870 (le plus bas 321 ; le plus haut 903).

Le taux d'encadrement médical s'établit en moyenne à 0,014 ETP médical /lit.

Le taux d'encadrement soignant par lit est de 0,67.

Toutes les USLD sont touchées par la convergence tarifaire, soit la totalité des lits pour un montant de 2,06 M€. Ce montant représente en moyenne 21,25% de leur dotation soins. Comme pour le reste de la France, il n'existe pas pour ces USLD de corrélation entre leur niveau de convergence et leur taux d'encadrement médical ou soignant au lit.

Centre

Les données de 8 structures ont été exploitées, correspondant à 490 lits au total soit 29,3% de l'offre régionale totale.

Le PMP moyen 2006 était de 307 (médiane 275, de 190 à 636) ; il est de 475 dans les coupes validées 2011 (médiane à 441, de 190 à 659).

Dans la région Centre, 3 coupes PATHOS sur 8, ont été revues à la baisse. Ainsi le PMP moyen des coupes non validées s'élevait à 484, avec une médiane à 444.

Le GMP moyen est de 864 avec une médiane à 857 (le plus bas 818 ; le plus haut 962).

Le taux d'encadrement médical s'établit en moyenne à 0,023 ETP médical /lit.

Le taux d'encadrement soignant par lit est de 0,59.

4 USLD sur 8 sont touchées par la convergence tarifaire, soit 70% des lits pour un montant de 1,3M€. Ce montant représente en moyenne 17,3% de leur dotation soins. Comme pour le reste de la France, il n'existe pas pour ces USLD de corrélation entre leur niveau de convergence et leur taux d'encadrement médical ou soignant au lit.

Champagne Ardennes

Les données d'une seule USLD ont pu être exploitées ; ce qui est trop peu pour conduire une analyse régionale.

Franche Comté

Les données de 4 structures ont été exploitées, correspondant à 264 lits au total soit 33% de l'offre régionale totale.

Le PMP moyen 2006 était de 531 (médiane 582, de 341 à 618) ; il est de 437 dans les coupes validées 2011 (médiane à 423, de 341 à 608).

Dans la région Franche Comté, 3 coupes PATHOS sur 4, ont été revues à la baisse. Ainsi le PMP moyen des coupes non validées s'élevait à 452, avec une médiane à 429.

Le GMP moyen est de 864 avec une médiane à 869 (le plus bas 792 ; le plus haut 920).

Le taux d'encadrement médical s'établit en moyenne à 0,013 ETP médical /lit.

Le taux d'encadrement soignant par lit est de 0,69.

Toutes les USLD sont touchées par la convergence tarifaire, pour un montant de 1,6M€. Ce montant représente en moyenne 18,6% de leur dotation soins. Comme pour le reste de la France, il n'existe pas pour ces USLD de corrélation entre leur niveau de convergence et leur taux d'encadrement médical ou soignant au lit.

Haute Normandie

Les données de seulement 2 USLD ont pu être exploitées ; ce qui est trop peu pour conduire une analyse régionale.

Languedoc Roussillon

Les données de 11 structures ont été exploitées, correspondant à 724 lits au total soit 38% de l'offre régionale totale.

Le PMP moyen 2006 était de 364 (médiane 297, de 186 à 486) ; il est de 381 dans les coupes validées 2011 (médiane à 404, de 200 à 490).

Dans la région Languedoc Roussillon, 4 coupes PATHOS sur 11, ont été revues à la baisse. Ainsi le PMP moyen des coupes non validées s'élevait à 488, avec une médiane à 425.

Le GMP moyen est de 859 avec une médiane à 863 (le plus bas 821 ; le plus haut 899).

Le taux d'encadrement médical s'établit en moyenne à 0,023 ETP médical /lit.

Le taux d'encadrement soignant par lit est de 0,69.

Toutes les USLD sont touchées par la convergence tarifaire, pour un montant de 9,1 M€. Ce montant représente en moyenne 27,7% de leur dotation soins. Comme pour le reste de la France, il n'existe pas pour ces USLD de corrélation entre leur niveau de convergence et leur taux d'encadrement médical ou soignant au lit.

Limousin

Les données de 12 structures ont été exploitées, correspondant à 816 lits au total soit 88% de l'offre régionale totale.

Le PMP moyen 2006 était de 558 (médiane 567, de 331 à 781) ; il est de 385 dans les coupes validées 2011 (médiane à 386, de 210 à 644).

Dans la région Limousin, 10 coupes PATHOS sur 12, ont été revues à la baisse. Ainsi le PMP moyen des coupes non validées s'élevait à 405, avec une médiane à 398.

Le GMP moyen est de 851 avec une médiane à 875 (le plus bas 751 ; le plus haut 898).

Le taux d'encadrement médical s'établit en moyenne à 0,017 ETP médical /lit.

Le taux d'encadrement soignant par lit est de 0,73.

Toutes les USLD sont touchées par la convergence tarifaire, pour un montant de 6,2 M€. Ce montant représente en moyenne 22,6% de leur dotation soins. Comme pour le reste de la France, il n'existe pas pour ces USLD de corrélation entre leur niveau de convergence et leur taux d'encadrement médical ou soignant au lit.

France, il n'existe pas pour ces USLD de corrélation entre leur niveau de convergence et leur taux d'encadrement médical ou soignant au lit.

Lorraine

Les données de seulement 3 USLD ont pu être exploitées ; ce qui est trop peu pour conduire une analyse régionale.

Midi Pyrénées

Les données de seulement 3 USLD ont pu être exploitées ; ce qui est trop peu pour conduire une analyse régionale.

Nord Pas de Calais

Les données de 8 structures ont été exploitées, correspondant à 420 lits au total soit 15% de l'offre régionale totale.

Le PMP moyen 2006 était de 479 (médiane 528, de 240 à 703) ; il est de 431 dans les coupes validées 2011 (médiane à 446, de 161 à 600).

Dans la région Nord Pas de Calais, 6 coupes PATHOS sur 8, ont été revues à la baisse. Ainsi le PMP moyen des coupes non validées s'élevait à 468, avec une médiane à 492.

Le GMP moyen est de 844 avec une médiane à 866 (le plus bas 700 ; le plus haut 937).

Le taux d'encadrement médical s'établit en moyenne à 0,021 ETP médical /lit.

Le taux d'encadrement soignant par lit est de 0,64.

Toutes les USLD sont touchées par la convergence tarifaire, pour un montant de 2,5 M€. Ce montant représente en moyenne 28,1% de leur dotation soins. Comme pour le reste de la France, il n'existe pas pour ces USLD de corrélation entre leur niveau de convergence et leur taux d'encadrement médical ou soignant au lit.

PACA

Les données de 13 structures ont été exploitées, correspondant à 713 lits au total soit 38% de l'offre régionale totale.

Le PMP moyen 2006 était de 401 (médiane 392, de 225 à 586) ; il est de 411 dans les coupes validées 2011 (médiane à 411, de 373 à 451).

Dans la région PACA, 2 coupes PATHOS sur 13, ont été revues à la baisse. Ainsi le PMP moyen des coupes non validées s'élevait à 406, avec une médiane à 402.

Le GMP moyen est de 865 avec une médiane à 877 (le plus bas 750 ; le plus haut 931).

Le taux d'encadrement médical s'établit en moyenne à 0,016 ETP médical /lit.

Le taux d'encadrement soignant par lit est de 0,63.

12 USLD sur 13 sont touchées par la convergence tarifaire, pour un montant de 2,6 M€. Ce montant représente en moyenne 13,8% de leur dotation soins. Comme pour le reste de la France, il n'existe pas pour ces USLD de corrélation entre leur niveau de convergence et leur taux d'encadrement médical ou soignant au lit.

Pays de la Loire

Les données de 12 structures ont été exploitées, correspondant à 621 lits au total soit 31% de l'offre régionale totale.

Le PMP moyen 2006 était de 307 (médiane 270, de 235 à 410) ; il est de 324 dans les coupes validées 2011 (médiane à 296, de 245 à 445).

Dans la région Pays de la Loire, 4 coupes PATHOS sur 13, ont été revues à la baisse. Ainsi le PMP moyen des coupes non validées s'élevait à 341, avec une médiane à 324.

Le GMP moyen est de 862 avec une médiane à 863 (le plus bas 809 ; le plus haut 919).

Le taux d'encadrement médical s'établit en moyenne à 0,015 ETP médical /lit.

Le taux d'encadrement soignant par lit est de 0,63.

Toutes les USLD sont touchées par la convergence tarifaire, pour un montant de 5,19 M€. Ce montant représente en moyenne 25% de leur dotation soins. Comme pour le reste de la France, il n'existe pas pour ces USLD de corrélation entre leur niveau de convergence et leur taux d'encadrement médical ou soignant au lit.

Picardie

Les données de seulement 1 USLD ont pu être exploitées ; ce qui est trop peu pour conduire une analyse régionale.

Rhône Alpes

Les données de 17 structures ont été exploitées, correspondant à 1 129 lits au total soit 38% de l'offre régionale totale.

Le PMP moyen 2006 était de 345 (médiane 299, de 227 à 601) ; il est de 413 dans les coupes validées 2011 (médiane à 428, de 213 à 572).

Dans la région Rhône Alpes, 5 coupes PATHOS sur 17, ont été revues à la baisse. Ainsi le PMP moyen des coupes non validées s'élevait à 424, avec une médiane à 435.

Le GMP moyen est de 867 avec une médiane à 890 (le plus bas 694 ; le plus haut 953).

Le taux d'encadrement médical s'établit en moyenne à 0,017 ETP médical /lit.

Le taux d'encadrement soignant par lit est de 0,61.

16 USLD sur 18 sont touchées par la convergence tarifaire, pour un montant de 3,5 M€. Ce montant représente en moyenne 13,6% de leur dotation soins. Comme pour le reste de la France, il n'existe pas pour ces USLD de corrélation entre leur niveau de convergence et leur taux d'encadrement médical ou soignant au lit